

COLAS

Attestation des commissaires aux comptes sur le
montant global des rémunérations versées aux
personnes les mieux rémunérées

Exercice clos le 31 décembre 2011

COLAS

Siège social : 7 place René Clair - 92100 Boulogne Billancourt
Société anonyme au capital de 48 981 748,50 €

**Attestation des commissaires aux comptes sur le
montant global des rémunérations versées aux
personnes les mieux rémunérées**

COLAS

Exercice clos le
31 décembre 2011

**Attestation des commissaires aux comptes sur le montant global des
rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées**

Monsieur le Président-Directeur Général,

Sur la base de notre audit des comptes de l'exercice clos le
31 décembre 2011, nous certifions que le montant global des rémunérations
versées aux personnes les mieux rémunérées déterminé par la société,
figurant sur le document ci-joint et s'élevant à 8 203 535 €, est exact et
concorde avec les sommes inscrites à ce titre en comptabilité.

Fait à Paris-La Défense, le 26 mars 2012

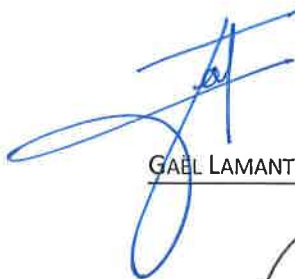
Les commissaires aux comptes

KPMG Audit



XAVIER FOURNET

MAZARS



GAËL LAMANT



GILLES RAINAUT

COLAS

Société Anonyme au capital de 48 981 748,50 €

Siège social : 7, place René Clair - 92100 Boulogne Billancourt

R.C.S : Nanterre 552 025 314

ATTESTATION DES REMUNERATIONS


Prévue à l'article L.225-115 4° du Code de commerce

Je, soussigné, Hervé Le Bouc, Président du Conseil d'Administration de la société COLAS, certifie que le montant des rémunérations versées aux dix personnes les mieux rémunérées s'est élevé, pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, à la somme de :

8 203 535 Euros

Fait à Boulogne Billancourt, le 26 mars 2012

Le Président du Conseil d'Administration


Hervé Le Bouc